



Conseil Académique en formation plénière

Séance du mardi 21 mai 2024

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le mardi 21 mai 2024 à 15h00 sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne et de Monsieur Robinson DAOUST, Vice-Président étudiant.

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Collège A (5) : M. Cédric DEMONCEAUX (donne procuration à Mme Carine MICHEL à partir de 16h22) ; M. Julien DUBOIS ; Mme Corinne LELOUP-AMIOT ; Mme Carine MICHEL ; M. Emmanuel PY (donne procuration à M. Philippe JUEN à partir de 16h00)

Collège B (7) : M. Éric BOURILLOT ; Mme Florence BOUYER ; M. Olivier COUTURE ; Mme Marie-Ange FOUGERE ; M. Philippe JUEN ; M. Alain RAUWEL ; Mme Elizabeth THOMAS (donne procuration à Mme Claire BONNARD)

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN ; Mme Vanessa VAIZANT ; M. Philippe VIGNERON

Collège étudiants (6) : M. Eleazar-Babatounde AITCHEOU ; M. Robinson DAOUST ; M. Thomas MORAUX ; Mme Jeanne MERLE ; Mme Lexane MILOT ; M. Ismail SALAH (donne procuration à Mme Jeanne MERLE)

Personnalités Extérieures (1) : Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Personnalités Extérieures : Mme Laurence BRONNER

Invités : Mme Sandrine ROUSSEAUX ; Mme Laurence MANGENOT

Pour la Commission de la Recherche étaient présents ou représentés :

Membres de la Commission de la Recherche présents ou représentés :

- Collège I - Professeurs et Assimilés (7)

Daniele FAENZI – procuration à Alamin MANSOURI, Alamin MANSOURI, Hervé MARCHAL – procuration à Catherine VERGELY VANDRIESSE, Nadine MILLOT, Emmanuelle VENNIN – procuration à Nadine MILLOT, Catherine VERGELY VANDRIESSE, David WENDEHENNE

- Collège II – HDR (5)

Claire BONNARD, Nathalie DROIN, Olivier JACQUET – procuration à Nathalie DROIN, Mireille MONNIER, Pierre PELLENARD – procuration à David WENDEHENNE

- Collège III - Autres Docteurs (2)

Sébastien LEURENT, Anne-Laure THIEL – procuration à Olivier COUTURE

- Collège IV - Autres Personnels enseignants chercheurs (1)

Florence MONNIER

- Collège V - Ingénieurs et Techniciens (3)

Yves BALLAY – procuration à Philippe VIGNERON, Stéphanie BARILLOT – procuration à Sébastien LEURENT, Eve RIGAL

- Collège Etudiants Doctorants (3)

Antoine ESPAIGNOL, Hakim BOUSSEJRA, Leya LIU

Membres de la Commission de la Recherche excusés :

- Collège des personnels :

Arianna ESPOSITO, Catherine LABRUERE CHAZAL, Candice LEMAIRE, Romuald LEPERS, Michel PICQUET, Philippe GANDREY, YANG SONG Fan

- Personnalités extérieures :

Jean Marc RETY (CRBFC), Myriam POLETTE (INSERM)

Membre invité de la Commission de la Recherche avec voix consultative :

Excusée : Virginie SILVERT (CEA)

Membres invités de la Commission de la Recherche à titre permanent présents :

Présents : Christophe BREUILLET (Vitagora), Romain MONIER (Nuclear Valley)

Excusés : Stéphane GERART (OPM), Philippe LEMANCEAU (Dijon Métropole), Thierry RIGAUD (Collège Doctoral UBFC)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h00

1. Informations du Président

Quelques points d'informations sont présentés :

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Dans le cadre de l'AMI SHS, un projet collaboratif porté par l'Université de Bourgogne sera déposé la semaine prochaine sur le thème « Préservation du Patrimoine Culturel : Vigne & Vin ». Il fédère 11 partenaires (3 de l'EPE et 7 universités françaises), l'Institut Agro et l'INRAE comme ONR. Il implique également l'OIV et la BnF. À l'échelle européenne, le projet a été présenté aux universités membres du consortium Forthem, qui seront parties prenantes, et des démarches ont été entreprises pour établir des collaborations avec des équipes en Amérique du Nord, en Australie...

Signature d'une convention cadre

Une convention cadre a été signée entre la Gendarmerie Nationale et l'Université de Bourgogne (uB), établissant un partenariat pour des projets de recherche communs, incluant des thèses COFRA et des propositions de stages. La Gendarmerie dispose d'une entité de recherche, le Centre de Recherche de la Gendarmerie Nationale (CREOGN). Cette collaboration vise également à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, par le biais de stages et de formations en alternance, et à intégrer des membres de la gendarmerie dans les programmes de formation continue de l'uB.

Politique de site

Les préparatifs pour la convention de coordination territoriale entre l'EPE de Besançon et celui de Dijon sont en cours. Initialement prévue pour le 9 juillet, la révision des statuts de l'EPE de Dijon sera présentée au CNESER en septembre ou octobre, avec une création envisagée pour le 1er janvier 2025.

Concernant la dénomination "Bourgogne Franche-Comté" prise par l'EPE de Besançon, des clarifications sont nécessaires pour éviter toute confusion. Il a été annoncé que la COMUE sera dissoute et que ses activités seront intégralement transférées à l'EPE de Besançon, y compris les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) et les 24 postes dédiés. Cette situation semble indiquer une appropriation non justifiée par Besançon, sans tenir compte de la contribution significative de l'uB, notamment pour les projets principalement basés à Dijon.

Cette confusion pourrait avantager l'UFC au détriment de l'uB, ce qui est inacceptable.

Le Président sollicite une clarification officielle de la part de l'État sur cette question. L'État a déjà établi qu'il existe désormais deux sites distincts : l'un en Bourgogne et l'autre en Franche-Comté, avec une convention de coordination en négociation. Il n'y a aucune justification pour que ces budgets soient gérés exclusivement à Besançon. L'uB est résolu à défendre ses intérêts et à assurer le respect de ses contributions.

Point sur les projets des statuts

Les informations récemment publiées sur le site de l'Université de Franche-Comté indiquent que l'Institut Agro a été désigné comme membre fondateur de l'EPE de Besançon. Cette annonce a suscité la réaction du Président, qui a exprimé ses préoccupations à la Directrice générale de l'Institut Agro national. En effet, cette nomination semble contredire les assurances précédemment données, selon lesquelles l'Institut Agro national n'était pas destiné à être intégré dans les statuts des EPE. Il était entendu que la relation devait se limiter à une convention de collaboration.

Le Président souligne également que l'Institut Agro Dijon est le fruit d'une fusion entre l'École Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation (ENSBANA) et l'École Nationale d'Économie et de Gestion de l'Agriculture et du Développement Rural (ENESAD). Lors de cette fusion, l'uB a contribué en fournissant 28 postes d'enseignants-chercheurs. Le Président ajoute qu'il n'a jamais été question de différencier l'Institut de l'uB, et exprime son incompréhension face à cette nouvelle orientation stratégique.

La réforme de l'enseignement

Une réforme significative a été annoncée concernant le CAPES pour le concours de 2025. Pour l'agrégation, aucun changement n'est prévu.

La Ministre de l'Éducation Nationale a souligné trois points principaux :

- **Niveau d'accès au concours** : Le concours sera accessible aux candidats ayant validé un niveau bac +3. Les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE) devraient intégrer la préparation au concours. Cette réforme est envisagée à coût constant.
- **Organisation de la formation** : La formation s'étendra sur cinq ans, comprenant une licence disciplinaire suivie du concours et de deux années de formation professionnalisante. Les rémunérations annoncées sont de 900 € net en M1 et de 1 800 € net en M2. Ces chiffres sont provisoires. Les licences en sciences de l'éducation et de la formation, telles que EFEC et PPPE, devraient rester accessibles.
- **Cadre d'encadrement global** : Ce point évoque la renaissance des écoles normales à une échelle académique. Les détails restent cependant limités. Des interrogations subsistent quant à l'encadrement et au financement de cette initiative, notamment sur le rôle partagé entre le Rectorat et l'université.

L'Intersyndicale de l'INSPE a été consultée la semaine dernière. L'uB s'engage à soutenir et à examiner ces changements. Toutefois, elle note un manque de clarté et de nombreuses questions en suspens, auxquelles elle ne peut répondre à l'heure actuelle.

Le Président exprime une préoccupation quant à la direction de ces réformes, perçues comme étant principalement menées par l'Éducation Nationale, sans une participation adéquate du ministère de l'enseignement supérieur.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024

Vote CAc	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 44	Suffrages exprimés : 44
Ne prend pas part au vote : __	Contre : __	
Abstention : __	Pour : 44	

3. Projets de « Graduate Programmes » à la rentrée universitaire de 2024 – Cf Annexe 1

Madame Nadine Millot rappelle que le lancement des Graduate Programmes a eu lieu fin décembre 2023. Ce lancement a été suivi de réunions thématiques organisées au sein de chaque Graduate School, alignées sur des défis sociétaux spécifiques :

- Défi 1 : Graduate School 1 - **Transition intelligente** (Smart Transition)
- Défi 2 : Graduate School 2 - **Une seule santé** (One Health)
- Défi 3 : Graduate School 3 - **Patrimoine matériel et immatériel** (Tangible and intangible heritage)
- Défi 4 : Graduate School 4 – **Créer les connaissances pour innover demain** (Create knowledge for future innovation)

Au total, 21 projets ont été présentés, comme le détaille l'Annexe 1.

Le comité de pilotage, animé par M. Guillaume Albert, chef de projet, et Mme Laurence Bronner, Directrice adjointe des services, a examiné ces propositions. Il a été décidé de financer 15 programmes qui ont reçu une évaluation positive, en prévision de leur démarrage en septembre 2024.

Chaque défi est porté par un Vice-Président dédié :

- Défi 1 : M. Cédric Demonceaux. Co-pilotes : Paul Fleurat-Lessard (uB) et Laurence Mangenot (ESTP)

- Défi 2 : Mme Carine Michel. Co-pilotes : Sylvain Manfredi (CHU) et Daniel Wipf (uB)
- Défi 3 : Mme Sandrine Rousseaux. Co-pilotes : Leïla Ziadi (ENSA) et Alain Chenevez (uB)
- Défi 4 : Mme Nadine Millot. Co-pilotes : Lucy Moser-Jauslin (uB) et Jean-Marc Simon (uB)

Ces responsables sont assistés par deux co-pilotes, pour la plupart présents dans la salle.

Le Président a souligné l'importance d'une composition équilibrée pour les équipes projets, incluant un membre de la Gouvernance, un membre historique de l'uB, et un membre de l'EPE. L'objectif est de favoriser une collaboration basée sur la complémentarité et non sur la compétition.

La grille d'évaluation des projets

La procédure d'évaluation des projets se divise en deux axes principaux : l'analyse budgétaire et l'évaluation qualitative.

Un tableau récapitulatif est présenté, incluant le nom du projet, le porteur, les Graduate Schools de rattachement, l'avis proposé et l'avis détaillé (en cas de rejet).

Bien que tous les projets aient été jugés intéressants, six d'entre eux ont été rejetés pour diverses raisons, notamment le manque de détails ou un dépassement budgétaire. D'autres ont été écartés en raison d'un manque d'interdisciplinarité, ne reflétant pas la pluridisciplinarité attendue.

Le projet « Optimisation de la performance et du potentiel humain », a reçu un avis favorable sous réserve de la présentation d'une confirmation écrite du co-financement.

Le budget moyen alloué par projet est d'environ 7 000 € sur deux ans, avec un budget total de 109 000 €.

Ces projets feront l'objet d'un complément au diplôme (sans attribution d'ECTS).

La communication autour de ces projets débutera principalement à la rentrée 2024, avec une annonce officielle prévue lors de la réunion de rentrée. Les supports de communication tels que le site web et les plaquettes seront alors dévoilés.

Les porteurs des projets retenus seront invités à exposer l'avancement de leur Graduate Programme lors d'une session plénière du CAC en septembre 2025, suite à la première année de mise en œuvre.

Échanges sur les Graduate Programmes :

- Sur l'intérêt des Graduate Schools

Le Président souligne l'engagement des douze partenaires de l'EPE dans le projet des Graduate Schools, une initiative stratégique axée sur des thématiques clés répondant aux défis sociétaux et régionaux. Soutenu par l'État, ce projet ambitionne de compléter la recherche actuelle en s'attaquant à des problématiques sociétales majeures.

Le but est de lancer des Graduate Programme ouverts également aux étudiants des écoles d'art et de culture désireux de poursuivre une recherche post-master, offrant ainsi de nouvelles perspectives actuellement inexistantes. Ces programmes, précurseurs de futures formations, sont accessibles dans tous les domaines sans discrimination disciplinaire. Les 21 projets proposés couvrent une large gamme de disciplines.

Les Graduate Schools symbolisent l'intelligence collaborative et l'interdisciplinarité, favorisant l'innovation et la résolution de problèmes sociétaux, comme illustré par les quatre défis présentés.

- Sur l'utilisation de l'enveloppe budgétaire

Il a été précisé que la totalité de l'enveloppe budgétaire n'a pas été utilisée : 109 000 € ont été dépensés sur les 145 000 € disponibles.

L'ambition est de pérenniser ce financement spécifique, en continuité avec les discussions avec l'État (COMP et demande AMI à déposer cet été).

Les fonds restants seront réaffectés à de nouveaux projets pour la prochaine saison.

- Sur le public ciblé

Les Graduate Schools sont un complément au diplôme de master.

Les programmes sont principalement destinés aux étudiants de master, mais restent ouverts aux étudiants de tous les établissements membres de l'EPE et potentiellement aux partenaires de l'alliance Forthem. Les doctorants, les enseignants et les enseignants-chercheurs ne sont pas les publics visés par ces programmes. Le cas des doctorants pourra être étudié au cas par cas.

Vote CAc	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 43	Suffrages exprimés : 43
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 43

La séance est levée à 16h30

Annexe n°1

Nom du projet	Porteur	GS de rattachement	Avis
Accompagnement de projets basés sur des systèmes d'imagerie	Olivier LALIGANT	GS 1 - Smart Transitions GS 2 - One Health GS 3 - Tangible and intangible heritage GS 4 - Create knowledge for future innovation	Défavorable
Conférence transdisciplinaire de l'UB	Jean-Baptiste THOMAS	GS 1 - Smart Transitions GS 2 - One Health	Défavorable
Research in Sustainable Management Seminar (RSMS)	Jean-Baptiste WELTE	GS 1 - Smart Transitions	Favorable
Stratégies Interdisciplinaires pour la Décarbonation : Science, Technologie, et Changement Sociétal	Eric FINOT	GS 1 - Smart Transitions	Favorable
Nutrition and pathophysiologies	Jérôme BELLENGER	GS 2 - One Health	Défavorable
Onco-immunologie	Laurence DUBREZ Emeric LIMAGNE François HERMETET	GS 2 - One Health	Défavorable
Vulnérabilités et humanité dans les soins	Alexandra LAURENT	GS 2 - One Health	Favorable
Movement Signals and AI	Vianney ROZAND	GS 2 - One Health	Favorable
Santé globale et bioéthique [global health and bioethics]	Lucie FABRY Jean-Philippe PIERRON	GS 2 - One Health	Favorable
Radiopharmaceutical chemistry	Bertrand COLLIN Franck DENAT	GS 2 - One Health GS 1 - Smart Transitions	Favorable
ADAPTATION : processus d'Adaptation, anticipation, Rétroaction et régulation et de résistance face aux défis environnementaux et sociétaux : la santé au travail au coeur du système	Edith SALES-WUILLEMIN Brigitte MINONDO-KAGHAD	GS 2 - One Health	Favorable
Optimisation de la Performance et du Potentiel Humain	Mickaël CAMPO	GS 2 - One Health	Favorable

Nom du projet	Porteur	GS de rattachement	Avis
Imaginaires à l'ère de l'anthropocène (corps, techniques, patrimoines)	Pierre ANCET	GS 3 - Tangible and intangible heritage GS 2 - One Health	Favorable
Ecole de la donnée	Stéphanie GRAYOT-DIRX Henri GARRIC Thomas THEVENIN Jean-Christophe MARCEL Jean-Philippe PIERRON Edith SALES-WUILLEMIN Sophie MORLAIX Renaud GARCIA-BARDIDIA Mélanie JOSEPH-VILAIN Jérôme LOISEAU	GS 3 - Tangible and intangible heritage	Favorable
Etudes de genre en sciences humaines et sociales	Sylvie MARCHENOIR	GS 3 - Tangible and intangible heritage	Favorable
Territorial Economics and Management with Spa(al Data Processing (TEM-data)	Rachel GUILLAIN	GS 4 - Create knowledge for future innovation	Défavorable
3D reconstruction, from sensors to geometry processing	Romain RAFFIN	GS 4 - Create knowledge for future innovation GS 2 - One Health	Défavorable
Art Science Anthropocène	Vincent BOUDON	GS 4 - Create knowledge for future innovation	Favorable
Innovation : Science, Economie, Discours (ISED)	Ivan LEDEZMA Jean-Marc SIMON Luca NOBILE	GS 4 - Create knowledge for future innovation	Favorable
Éthique de la recherche et de l'expertise	Sophie AUDIDIÈRE Lucie FABRY	GS 4 - Create knowledge for future innovation	Favorable
Numerical Climate	Emmanuelle VENNIN	GS 4 - Create knowledge for future innovation	Favorable